

Grand Villeneuvois

info journal d'information de La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois → printemps 2014



Dossier spécial CAGV

→ cahier central

Transports : ce qui change en 2014

→ page 4



Retour sur Le Bal des Barbillons

→ page 6

Interview : Laurence Lamorlette

→ page 6

L'Espace de Santé

→ page 7



à la une →

De nouveaux élus à L'Agglo qui s'investissent pour le territoire

Après les élections municipales des 23 et 30 mars 2014, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a été renouvelé. Pour la première fois de leur histoire, les conseillers siégeant au sein de l'intercommunalité ont été élus au suffrage universel.

Le 17 avril 2014, les 62 conseillers communautaires du Grand

Villeneuvois, représentant l'ensemble des 19 communes, ont été installés et ont procédé à l'élection du président et des vice-présidents. Patrick Cassany a été réélu Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois. Douze vice-présidents ont été également élus puis douze conseillers délégués ont été désignés. Enfin, les membres du

bureau communautaire et ceux des huit commissions thématiques ont été élus.

Dix jours après l'installation du nouveau conseil communautaire, le 28 avril 2014, les élus ont adopté le budget primitif 2014 qui engage les dépenses à venir pour mener à bien les projets nécessaires au bassin de vie du Grand Villeneuvois et assurer des services publics de qualité.

19 communes, une Communauté de destin →

Allez-et-Cazeneuve, Bias, Casseneuil, Cassignas, Castella, Dolmayrac, Fongrave, HautePAGE-la-Tour, La Croix-Blanche, Laroque-Timbaut, Le Lédats, Monbalen, Pujols, Saint-Antoine de Ficalba, Saint-Étienne-de-Fougères, Saint-Robert, Sainte-Colombe de Villeneuve, Sainte-Livrade sur Lot et Villeneuve-sur-Lot.

Editorial

Patrick Cassany → Président de l'Agglomération du Grand Villeneuvois



Une priorité : Le développement économique

Le 17 avril 2014, le nouvel exécutif de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois a été élu et le nouveau Conseil communautaire s'est installé.

A l'aube de ce nouveau mandat, j'ai fixé la priorité : le développement économique. En effet, la baisse constante des dotations de l'Etat (1,5 million d'euros durant le mandat d'après les estimations actuelles) va provoquer une baisse de nos ressources qui va restreindre nos marges de manœuvre. Les onze milliards d'économie demandées aux collectivités locales pour contribuer à l'effort de redressement national vont se traduire irrémédiablement par une diminution de nos ressources. C'est pourquoi, j'ai proposé au nouveau Conseil communautaire d'adapter notre fonctionnement et nos investissements à cette situation nouvelle, et de concentrer notre action sur le développement économique qui porte l'emploi.

Le développement économique, indispensable à notre territoire, a été l'une des préoccupations majeures du précédent mandat. Il doit désormais concentrer nos efforts et nos actions. Nous savons que depuis 2008 le contexte économique national et européen est difficile. Il n'épargne pas notre territoire. Pour conserver nos talents, nos emplois, l'Agglomération doit accompagner et soutenir les initiatives.

Le développement de zones d'activités, la mise en réseau des entreprises de notre territoire, le soutien à la formation et à une politique touristique de qualité, qui reste l'un de nos atouts majeurs, constituent autant d'axes forts de notre politique économique. Il faudra également compléter notre offre foncière pour favoriser l'installation d'entreprises, l'innovation et soutenir les mutations profondes que connaît depuis plusieurs années le commerce de centre-ville.

Si le développement économique est notre priorité, les autres grandes compétences de l'Agglomération ne seront pas oubliées comme le développement durable, la petite enfance, la culture et la réalisation des grands équipements commencés lors du mandat précédent (maisons pluridisciplinaires de santé, complexe aquatique de Malbentre, etc.) qui devraient être achevés avant la fin de l'année. En effet l'attractivité du territoire est une condition indispensable de son développement. Pour les années à venir, des réformes de l'organisation territoriale sont annoncées. Elles renforceront très certainement le rôle et les compétences des intercommunalités. Je forme le vœu que ces moyens financiers puissent accompagner ces réformes, et dès lors, avec l'ensemble des élus du Grand Villeneuvois, nous serons prêts pour y faire face et préparer l'avenir.



Le développement économique, la priorité du mandat

A peine installés, les élus communautaires ont déjà adopté une feuille de route qui se résume en trois points : consolider et promouvoir le développement économique, maîtriser les dépenses de la collectivité et maintenir des services publics de qualité.

Le contexte financier difficile qui touche toutes les collectivités locales n'épargne pas le Grand Villeneuvois. Cela concerne notamment les dotations de l'Etat versées aux collectivités qui baisseront sur notre territoire de 1,5 million d'euros durant le mandat. « Nous commençons à en subir les effets, ce qui va nous amener probablement à revoir nos actions en matière de fonctionnement et d'investissement comme la plupart des collectivités de France. Cela veut dire qu'il faudra renforcer la mutualisation entre les communes et l'Agglo et que nous allons devoir recentrer nos actions sur le développement économique. C'est un levier important pour agir en faveur de l'emploi, et l'emploi est une des préoccupations majeures de nos concitoyens » explique Patrick Cassany. Ainsi, l'Agglo continuera d'accompagner les entreprises locales dans leur développement et favorisera l'accueil de nouvelles implantations pour maintenir et développer l'emploi local. De plus, elle optimisera les outils existants pour développer l'activité économique et soutenir l'emploi.

Outre le renforcement de l'action économique,

les élus de l'Agglomération du Grand Villeneuvois veulent mener à leur terme plusieurs projets structurants pour le territoire tels que les maisons de santé pluriprofessionnel, le centre aquatique de Malbentre et le nouveau réseau de transport. En dépit de ce contexte financier délicat, les élus se sont engagés à maintenir des services publics de qualité. Face aux enjeux à venir, ils ont choisi de se mobiliser et de mettre leur dynamisme et leurs compétences au service des citoyens de notre territoire. Aujourd'hui, avec une équipe renouvelée et déterminée à agir et à poursuivre l'action engagée depuis la création de la communauté d'agglomération en 2012, le nouvel exécutif souhaite aller de l'avant. « C'est pour cela que j'ai souhaité une équipe cohérente, compétente, solidaire et ouverte avec des hommes et des femmes de terrain. Six anciens vice-présidents qui avaient bien accompli leurs missions et six nouveaux qui siégeaient déjà dans le conseil communautaire et s'étaient bien investis vont continuer à œuvrer pour notre bassin de vie » conclut Patrick Cassany.

retour sur → économie - emploi

Objectif Emploi : un rendez-vous devenu incontournable

Plus de 5 500 visiteurs se sont rendus au salon Objectif Emploi le 4 avril dernier, plaçant une fois de plus cette manifestation en faveur de l'emploi au premier rang départemental. Année après année, le salon est devenu le rendez-vous incontournable des questions de l'emploi et de la formation dans le Lot-et-Garonne. Il convient également de noter un niveau d'offres d'emploi important (672 offres au niveau local) et l'augmentation du nombre d'exposants (212 soit 15 de plus que la précédente édition de 2013).



à la une → cadre de vie

La charte paysagère adoptée

Parce qu'il est nécessaire de léguer aux générations futures un cadre de vie de qualité, les représentants des 19 communes du Grand Villeneuvois ont décidé d'encadrer les évolutions de notre territoire et ses paysages en signant, au mois de mars 2014, la Charte Paysagère du Grand Villeneuvois.



De la vallée du Lot à son bâti traditionnel et historique en passant par ses coteaux et ses vergers, la richesse de notre territoire est indéniable. Toutes ces composantes de notre cadre de vie constituent autant de facteurs d'attractivité de notre territoire. Cette richesse patrimoniale a été reconnue par le Ministère de la Culture et de la Communication qui a labélisé le territoire du Grand Villeneuvois « Pays d'Art et d'Histoire » en juin 2012. Ce label national souligne les efforts importants réalisés par l'Agglomé-

ration en faveur de la culture et du patrimoine. Les élus communautaires n'ont cependant pas attendu cette reconnaissance pour s'engager dans la préservation et la valorisation du territoire du Grand Villeneuvois. Aussi, ont-ils décidé d'élaborer une charte paysagère pour offrir à notre territoire toute l'attention qu'il mérite. Comment mettre en pratique la Charte Paysagère ? La Charte Paysagère du Grand Villeneuvois se décline aujourd'hui en six engagements et treize actions

opérationnelles. Ces dernières se présentent comme des boîtes à outils avec des objectifs à atteindre et différents conseils pour accompagner au mieux chaque projet. Du cadre juridique et réglementaire aux possibilités d'aides financières, la Charte Paysagère permettra à chacun de réaliser des projets respectueux de notre cadre de vie tout en mettant en valeur les caractéristiques de notre territoire.

Les six engagements de la Charte

- Engager un programme d'aménagement paysager des entrées et traversées de bourgs
- Affirmer le caractère central et structurant du Lot dans le paysage du Grand Villeneuvois
- Rendre accessible le patrimoine du Grand Villeneuvois à travers des parcours tout public de couverture des paysages
- Protéger les espaces agricoles et naturels pour un développement du territoire durable et respectueux de son identité
- Intégrer un projet paysager dans l'aménagement des grands axes routiers, pour une meilleure attractivité économique et touristique du territoire
- Promouvoir des modèles d'habitat renouvelés qui préservent les singularités locales

retour sur →

L'art de cultiver son optimisme



En marge du salon Objectif Emploi, l'agglo organisait une nouvelle fois une conférence-débat thématique. Cette année, Yves de Montbron, membre de la Ligue des Optimistes de France et consultant-formateur en management indépendant, est venu parler d'optimisme. Ainsi, dans un contexte économique difficile, l'optimisme, qui ne doit pas être confondu avec la naïveté, permet de mobiliser les ressources et les atouts dont sont pourvus les habitants de notre territoire afin de développer les conditions de leur réussite économique et sociale.

Durant cette soirée, il a présenté l'optimisme sous un jour nouveau, dépoussiéré de l'image que l'on s'en fait généralement et a donné des pistes que chacun pourra s'approprier pour être optimiste au quotidien.

Pour cultiver son optimisme, il y a tout d'abord une attitude mentale car celle-ci n'est pas naturelle et doit être travaillée. Il faut tout d'abord porter une attention particulière à ce qui va bien, ce qui nous réjouit, aux bonnes nouvelles. Puis, dans un second temps, il faut concevoir son avenir de manière positive malgré les incertitudes. Enfin, le plus important, il faut faire confiance à sa propre volonté et à sa propre capacité d'action. Cet optimisme est bel et bien transversal et affecte tous les aspects de notre vie, aussi bien au sein de notre environnement professionnel que dans notre espace privé et notre rapport aux autres.

économie →

Des entreprises familiales

Notre territoire compte de nombreuses entreprises dont certaines ont vu le jour grâce à l'énergie de toute une famille. Le Président de la Communauté d'Agglomération, Patrick Cassany,



a récemment rendu visite à deux d'entre elles.

L'entreprise CODIA 47 a été créée en 1993 et s'est spécialisée dans le secteur de la distribution automatique de boissons chaudes et froides, de confiserie et de sandwicherie. Aujourd'hui, avec ses automates, elle couvre tout le Lot-et-Garonne et au-delà puisqu'elle équipe également depuis 2004 le Centre Hospitalier des Pyrénées à Pau. Depuis vingt ans, l'entreprise s'est développée et compte aujourd'hui sept salariés.



L'entreprise familiale STFV fêtera très prochainement ses 40 ans. C'est la plus grande entreprise de transports du Grand Villeneuvois. En 1974, Monique et Roger Zanella créent une entreprise de transport routier et au fil des années, de nombreuses entreprises nationales ont fait appel à STFV. En février 2001, c'est au tour de Thierry Zanella d'intégrer l'entreprise et devient en 2010 directeur de l'entreprise. Depuis octobre 2008, la société est située sur la ZAC du Villeneuvois.

Président et directeur de publication : Patrick Cassany
Rédaction : service communication - **Photographie :** service communication, ville de Villeneuve-sur-Lot, Benjamin Ceres - **Éditeur :** Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois - **Siège social :** 24 rue du vieux pont 47440 Casseneuil - **Impression :** Atelier d'impression, 67 avenue du Maréchal Leclerc 47300 Villeneuve-sur-Lot - Tirage : 26 000 exemplaires sur papier recyclé - **Distribution :** La Poste Aquitaine, 33093 Bordeaux - **Dépôt légal :** à la date de parution - ISSN : 2107-3112 - Trimestriel n° 17 - Printemps 2014.



perspectives → mobilité

Transports : bientôt un nouveau réseau

A partir du mois de juillet 2014, les habitants du Grand Villeneuvois pourront se déplacer sur l'ensemble du territoire grâce au nouveau réseau de transport communautaire.



L'évolution des modes de vie, en ville comme à la campagne, induisent de nouveaux besoins de déplacements pour les habitants du Grand Villeneuvois. C'est pourquoi l'Agglo, qui depuis janvier 2012 gère les réseaux de transports urbains sur le Villeneuvois, a conçu une ambitieuse politique de mobilité. Grâce à son Plan Global de Déplacement, l'Agglo a identifié les besoins et les différents modes de mobilité des administrés. En 2012, elle avait déjà anticipé en créant 12 aires de covoiturage sur le territoire ainsi qu'en développant le transport à la demande. Aujourd'hui, l'Agglo va plus loin en repensant son réseau de transport et en l'adaptant à l'échelle du territoire.

Au mois de juillet prochain, le nouveau réseau de transport du Grand Villeneuvois fusionnera avec le service Interval ainsi que celui de Tidéo à la demande. « Notre souhait a été de répondre à deux objectifs majeurs : favoriser l'accès de tous aux services publics et à l'emploi et agir en faveur du développement durable », explique Patrick Cassany, Président de la CAGV car « aujourd'hui, avec plus de 50 000 habitants, la Communauté d'Agglomération est devenue une collectivité territoriale qui doit prendre en compte de nombreux défis et se projeter dans l'avenir. C'est tout l'enjeu du nouveau réseau de transport unique, conçu à l'échelle d'un bassin de vie et qui répondra, via la question si importante des déplacements, aux attentes de chacun ».

Un lieu unique pour les transports

La mise en place du nouveau réseau de transport s'accompagnera de l'ouverture de la Maison de la Mobilité située en centre-ville. Elle renseignera les usagers qui y achèteront les titres de transports de la SNCF, du TER, de TIDEO, de la Ligne Régionale et du Réseau Urbain. Un pôle de location de vélos sera également mis en place. Ce pôle d'échange multimodal comportera également un arrêt de bus sécurisé pour les cars TIDEO et ceux de la ligne Agen / Villeneuve. Ainsi, la Maison de la Mobilité constituera un véritable projet de service public de proximité tout en développant les correspondances entre les réseaux de transport et l'amélioration de la lisibilité et de l'attractivité des services de transports.

Avant d'accueillir la Maison de la Mobilité, le bâtiment initial a subi de nombreux travaux pour y aménager notamment trois bureaux, un espace d'accueil et des espaces de vie pour le personnel sur une surface de 140 m² au rez-de-chaussée. Ce bâtiment sera conforme aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

En chiffres >

En 2013, plus de 800 000 voyageurs ont emprunté les réseaux de transport public sillonnant le Grand Villeneuvois :

- > 700 000 sur le réseau urbain Interval
- > 100 000 sur la navette Bastide express
- > 1 250 sur Tidéo à la demande

retour sur → développement durable

Pari réussi pour la seconde édition de la Balade verte



Jeux, ateliers, spectacles, convivialité, tous les ingrédients étaient réunis pour une belle après-midi et chaque papille a trouvé son bonheur. C'est sous un magnifique soleil d'avril que les curieux ont pu participer aux différentes animations proposées notamment par des associations locales le 13 avril 2014 lors de la deuxième édition de la Balade verte, organisée dans le cadre du mois du développement durable.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir et rencontrer un homme-orchestre qui déambule sur la voie verte en jouant du banjo, de drôles de personnages en costume qui chuchotent des poèmes à leurs oreilles, un couple de magiciens qui fait

rire petits et grands et des musiciens qui nous transportent au son de leurs accordéons. Ces curiosités présentes au parc François Mitterrand de Villeneuve-sur-Lot ont permis aux badauds, visiteurs et participants de découvrir et d'échanger sur le développement durable, de se divertir avec des jeux en bois à taille humaine et de s'initier à l'art avec des matériaux de récupération. Dans le même temps, les gourmands ont pu se régaler avec des soupes de légumes, des smoothies et des salades de fruits préparés à base de produits biologiques et bien entendu dans la bonne humeur.

travaux → petite enfance

La crèche de Sainte-Livrade renouvelée



En quelques mois seulement, la crèche de Sainte-Livrade-sur-Lot s'est transformée. Pour le plus grand bonheur des tout-petits,

la structure a été renouvelée tout en couleur et agencée avec un nouveau mobilier adapté à leur taille. Composée de deux sections

petits-moyens et moyens-grands, la crèche bénéficie aujourd'hui d'une meilleure répartition des espaces (sanitaires, salle de jeux-éveil, accueil des parents, espace sieste, vestiaires...). Aujourd'hui, les travaux permettent à la crèche d'accueillir un nombre d'enfants plus dans un environnement qui a été pensé en fonction de leur développement. Aujourd'hui, la capacité d'accueil est passée de 32 à 37 places. Des baies vitrées ont été ajoutées, ouvrant le bâtiment sur l'extérieur et permettant à la lumière de pénétrer. La cuisine a été entièrement équipée et adaptée aux nouvelles normes d'hygiène très strictes et le mode de chauffage par pompe à chaleur a été redimensionné.

Les travaux ont représenté un investissement de 349 835€ HT subventionné à hauteur de 76% par la CAF et la MSA (respectivement 246 640 € et 20 000 €).

environnement →

Une nouvelle benne de collecte



L'Agglo a récemment mis en service un nouveau véhicule de collecte des déchets pour améliorer le service rendu aux habitants. 46 bornes sont déjà implantées sur le territoire et 6 nouvelles bornes seront prochainement installées. Grâce à la grande capacité du nouveau véhicule, l'Agglo pourra optimiser la collecte des différents déchets ménagers.

perspectives →

Des couches lavables en test



Chaque enfant produit, de la naissance à l'acquisition de la propreté, près d'une tonne de déchets générés par 4500 à 6000 couches jetables. Sur le territoire de la CAGV, les couches jetables représentent 6,8% des ordures ménagères soit 21 kg par habitant et par an. L'Agglomération a décidé d'expérimenter les couches lavables au sein de la crèche Saint-Etienne de Villeneuve-sur-Lot, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD). Une expérience qui permettrait à notre territoire de diminuer son impact écologique.

Le Bal des Barbillons, La petite fabrique à chansons

Durant les vacances d'avril, dans le cadre de sa Saison Jeune Public, l'Agglo du Grand Villeneuvois et les enfants des accueils de loisirs du territoire ont élaboré ensemble un projet innovant : la préparation d'un concert aux côtés des Barbeaux, des musiciens professionnels. Pendant une semaine de résidence à la Maison de La Vie Associative, les enfants ont ensuite été invités à monter sur scène pour y interpréter le Bal des Barbillons.



Calou, Gaby, Romain, Jeannot, Ludo, Paco, Fanny, Rod et Jérôme, ces neuf artistes dans le vent ont été au centre de la rencontre entre des musiciens professionnels et les 41 enfants de six accueils de loisirs du territoire (Bias, Casseneuil, Fongrave, Monbalen, Villeneuve-sur-Lot et Sainte Livrade-sur-Lot).

Les Barbeaux

Les Barbeaux sont un groupe de musiciens multi-instrumentistes créé il y a plus de 10 ans. Après de nombreuses rencontres dans l'arrière-pays biterrois où se côtoient musiciens, comédiens et artistes en tous genres, est né ce groupe qui s'inspire du théâtre de rue. Ces musiciens venus des bords de la Méditerranée interprètent des chansons mêlant humour et musique. Souhaitant s'inspirer de la créativité des enfants, les Barbeaux ont alors eu l'idée de créer ce projet original : « notre souhait était de montrer aux enfants le passage nécessaire et souvent invisible qui lie l'art à l'artisanat. La sensibilité inhérente à la création artistique est aussi le fruit d'un travail technique que nous voulions partager avec les enfants », explique Fanny Larraillet, chargée de production.

Pendant ces cinq jours riches en créations et en émotions, des liens très forts ont été tissés entre Barbeaux et Barbillons. Avec beaucoup de curiosité et d'envie, accompagnés par leurs animateurs, les enfants, âgés de 7 à 11 ans, ont pu appréhender, à travers différents ateliers, aussi bien les techniques d'écriture de chansons, et la recherche de mélodies que la création de clips vidéo et le travail du corps faisant appel aux techniques du théâtre. Tout cela a donné, le 18 avril 2014, le Bal des Barbillons.

Saltimbanques infatigables interprétant des musiques festives, les Barbeaux ont entraîné le public réuni au parc François Mitterrand à Villeneuve-sur-Lot et les enfants dans une soirée festive aux accents ensoleillés. Le Bal des Barbillons fut sans aucun doute, un moment à la fois rock n'roll et rempli d'émotions où les enfants ont pu partager avec le public cette chanson écrite en commun ainsi que les clips réalisés pendant la semaine.

Au moment de se séparer, quelques larmes coulaient sur les joues de nos petits musiciens. Mais de cette expérience inoubliable, les Barbillons et les Barbeaux ont conservé des souvenirs qui resteront longtemps, à n'en point douter, gravés dans leurs mémoires.

culture → portrait



Laurence Lamorlette, une femme de convictions

Elue vice-présidente de l'Agglo chargée de la culture et des politiques contractuelles, Laurence Lamorlette enchaîne depuis plusieurs semaines les réunions. « Mon agenda est déjà rempli sur plusieurs mois » concède-t-elle avec le sourire. Ainsi, sitôt son élection sur la liste de Patrick Cassany passée et nommée conseillère municipale déléguée à la politique de la ville, Laurence Lamorlette a immédiatement accepté de s'occuper de la question de la culture mais également des politiques contractuelles qui couvrent notamment à l'Agglo la politique de la ville et les contrats passés avec le conseil régional. « J'ai tout de suite pensé à elle lorsqu'il s'est agi d'exercer cette nouvelle compétence » lance sans hésiter le Président de la CAGV, Patrick Cassany.

Il faut dire que la nouvelle vice-présidente n'aborde pas ses nouvelles responsabilités en terrain inconnu. Cette cadre associative travaillant depuis une dizaine d'années pour la ligue de l'enseignement en tant que déléguée à l'éducation sait de quoi elle parle lorsqu'on évoque les termes d'inclusion sociale, de partenariat associatif et de réussite éducative. « D'autant plus qu'avant d'être élue, je connaissais tous les acteurs institutionnels avec qui je travaille régulièrement » ajoute Laurence Lamorlette.

Elle conçoit d'ailleurs sa nouvelle fonction comme un sacerdoce et non comme un mandat. « Faire bouger les lignes » tel est son leitmotiv. Il faut dire que Laurence Lamorlette est une femme de convictions. A la Ligue de l'enseignement, la nouvelle vice-présidente a œuvré quotidiennement pour lutter contre toutes les formes de racisme et de discriminations ou pour former les jeunes à la citoyenneté au sein de l'école. Cette ancienne présidente de l'académie d'escrime villeneuvoise, habituée à ferrailer, aura cependant à cœur, dans ses nouvelles fonctions, de se battre à fleurets mouchetés.

De l'école à la culture, il n'y a qu'un pas que Laurence Lamorlette a déjà franchi en menant ses premières consultations sur la future politique culturelle de l'Agglo où elle souhaite développer, en compagnie des élus communautaires qui la seconderont, les actions mises en place dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire du Grand Villeneuvois, ainsi que l'excellence de notre enseignement artistique avec toujours cette même exigence : permettre à tous et partout sur le territoire, d'accéder à la culture.

Espace de Santé du Grand Villeneuvois : Les chantiers avancent



Site de Villeneuve-sur-Lot

Depuis le mois de décembre, le chantier du Pôle de Santé du Grand Villeneuvois avance à grands pas sur les trois communes concernées : Villeneuve-sur-Lot, Casseneuil et Laroque Timbaut. Ces dernières accueilleront chacune, d'ici à la fin de l'année, une maison de santé pluri professionnelle. Les trois sites proposeront ainsi, en un même lieu, une pluralité d'activités médicales et paramédicales. L'objectif premier est de consolider la



Site de Laroque Timbaut

présence médicale et l'accès aux soins pour les habitants. Puis, dans un avenir proche, ces établissements permettront d'accueillir de nouveaux professionnels afin de pallier les nombreux départs en retraite de ces mêmes professionnels. Les trois sites de soins représentent un coût total de 2 964 790 € subventionné par l'Etat (824 500 €), la Région (222 939 €) et le Département (450 000 €), le reste étant à la charge de la CAGV.



Site de Casseneuil

A noter qu'en parallèle de ce projet, l'Agglo, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine, s'est engagée dans un Contrat Local de Santé. Ce contrat s'attachera à répondre à plusieurs problématiques majeures : les personnes âgées et la dépendance, la précarité et l'accès aux soins, la santé mentale et les addictions, la santé et l'environnement.

Concours photographique du 19 mai au 31 juillet

→ Instant Patrimoine

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois organise un concours photographique pour tous les amoureux de leur patrimoine. Dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, néophytes ou passionnés pourront ainsi s'adonner à la photographie du 19 mai au 31 juillet 2014.

Ce premier concours, baptisé Morceau d'architecture, aura pour objectif principal sera de mettre en valeur le patrimoine archi-

tectural du territoire du Grand Villeneuvois, toutes époques et tous styles confondus. Les photographies devront mettre en exergue un détail, un élément insolite, une partie cachée ou méconnue d'un bâtiment... Chaque cliché devra être accompagné d'une légende de 140 caractères maximum.

Retrouvez les modalités d'inscription sur www.grand-villeneuvois.fr



Mai

Grand Villeneuvois →

Mai de la photo

Jusqu'au 31 mai, la photographie s'expose partout à Villeneuve-sur-Lot et sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois. Au total, pas moins de trente lieux accueillent de nombreuses expositions, mais aussi des rencontres, des visites guidées, ainsi que des animations pour tous. Remarquable exemple de coopération culturelle à l'échelle d'un territoire, soutenu techniquement et financièrement par la Ville, l'opération rassemble deux associations locales très actives, Objectif Image 47 et le Cercle Photo, des professionnels, mais aussi des amateurs et des passionnés de tous âges.
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

Juin

Grand Villeneuvois →

Journées Nationales du Patrimoine de Pays et des Moulins

14 et 15 juin

Laroque Timbaut

En l'église de Saint Pierre d'Orival, l'association Patrimoine et Culture vous invite à une exposition photographique autour du thème national



«Lumière et Couleurs» qui sera aussi décliné sous forme d'animations.
www.patrimoineetculture47.com

Bias

A 10h-18h : visites du moulin à eau assurées par l'association des Amis du moulin de Bias.
Le samedi, à 15h, le Pays d'art et d'histoire du Grand Villeneuvois vous offre une balade contée, « Contes de rivière et de moulin », animée par Graine de conteurs.

Villeneuve-sur-Lot

Les vitraux en lumière, parcours-découverte de vitraux à Villeneuve-sur-Lot. Le samedi 14 juin : visites gratuites, organisées en partenariat avec le service culturel de Villeneuve-sur-Lot.

14h30 : Sainte-Catherine et ses vitraux du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle

15h45 : Saint-Etienne (vitraux XIX^{ème})

16h30 : la chapelle du Couvent des Annonciades et les vitraux contemporains de Jacques Avoinet
Fin de parcours pour ceux qui le souhaitent (en autonomie) à Notre-Dame-du-Bout-Pont (vitraux réalisés par le même maître-verrier qu'aux Annonciades).

Grand Villeneuvois →

Les zooms patrimoine

Les jeudis à 10h, pendant 30 à 45 minutes, explorez l'un des monuments incontournables du Grand Villeneuvois et retenez l'essentiel de son histoire et de sa composition. Rendez-vous directement sur les lieux.

12 juin

Eglise Ste-Catherine à Villeneuve-sur-Lot

Dominant la bastide, l'église Sainte-Catherine a été construite entre 1898 et 1924. Ce monument apporte des éléments sur l'art romano-byzantin ou médiéval. La visite permet de découvrir cette église labellisée patrimoine XX^{ème} siècle et donne les clés de compréhension de son architecture et de son décor.

19 juin

Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul à Cassneuil

L'église romane primitive a été détruite en 1214 lors du siège de la ville par Simon de Montfort. Plusieurs campagnes de reconstruction se sont succédées, dont une importante au XV^{ème} siècle. L'église Saint-Pierre-Saint-Paul possède un ensemble de peintures murales du XVI^{ème} siècle. Le guide vous propose une lecture de ce remarquable programme iconographique.



26 juin

Chapelle Notre-Dame-du-Bout-du-Pont à Villeneuve-sur-Lot

Fondée en 1289 selon la légende, la chapelle Notre-Dame-du-Bout-du-Pont est un monument emblématique de Villeneuve-sur-Lot. Reconstituée au XVII^{ème} siècle, elle fut maintes fois remaniée et connut plusieurs campagnes de restauration. Le guide vous invite à découvrir cet édifice et les découvertes réalisées lors de la dernière restauration, de mai 2013 à mars 2014.

Grand Villeneuvois →

Les circuits-découvertes

Prenez le temps d'arpenter le Grand Villeneuvois lors de ces circuits-découvertes. Laissez-vous conter les multiples facettes connues ou méconnues d'une commune de l'agglomération.

Durée des circuits : 1h30 à 2h00 / 5 euros plein tarif / 3 euros tarif réduit (étudiant, 8-18 ans, chômeurs) / gratuit pour les moins de 7 ans.

21 juin

Pujols

Le premier circuit débutera par Pujols classé parmi les plus beaux villages de France.

Qu'est-ce qui caractérise le village de Pujols-le-Haut ? Son église Saint-Nicolas intégrée au système défensif ? Son église Sainte-Foy et ses peintures murales du XVI^{ème} siècle ? Ou encore ses maisons à pans de bois ? Parcourez Pujols et laissez-vous conter son histoire et ses monuments.

Villeneuve-sur-Lot →

Visite conférence

Patrimoine

18 juin à 14h30

Conférence présentant les jardins et leur représentation dans l'art. Animée par Marlyse Courrech, dans le cadre des Après-midis de Gajac organisés par le Musée de Gajac.

Rendez-vous à la Roseraie de l'Eglise Saint-Etienne.

Villeneuve-sur-Lot →

Aux Arts Citoyens !

du 13 au 22 juin

Pour la cinquième année consécutive, le festival Aux Arts Citoyens ! s'installe dans la Bastide et propose durant une dizaine de jours du cirque, de la danse, de la musique, de l'humour, du théâtre... pour petits et grands et à petits prix.

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

L'hebdo radio du Grand Villeneuvois



le lundi à 19h40

le mardi à 13h40

le mercredi à 19h40

le jeudi à 07h 10

Les services de l'Agglomération

Services administratifs
tél : 05 53 71 54 81
contact@grand-villeneuvois.fr

Services techniques
tél : 05 53 49 22 52
servicestechniques@grand-villeneuvois.fr

Pôle Urbanisme et Habitat
tél : 05 53 49 66 80
urbanisme@grand-villeneuvois.fr

Culture et Loisirs →
Bibliothèque de Laroque Timbaut
tél : 05 53 47 37 97

École d'Art André-Malraux
tél : 05 53 70 01 12

École de Musique,
de Danse et d'Art Lyrique
tél : 05 53 41 52 52

Musée de Laroque Timbaut
tél : 05 53 87 62 79

Piscine de Malbentre
tél : 05 53 70 97 26

Enfance et jeunesse →
Crèche de Laroque Timbaut
tél : 05 53 98 09 96

Crèche de Casseneuil
tél : 05 53 75 10 02

Crèche de Sainte-Livrade sur Lot
tél : 05 53 01 15 55

Crèches de Villeneuve-sur-Lot
Darfeuille - tél : 05 53 70 09 07
St Étienne - tél : 05 53 70 09 47

RAMEP
tél : 05 53 01 33 46 / 06 73 92 65 03

La Maison de la Petite Enfance
tél : 05 53 70 15 23

La Parent'aise
tél : 05 53 70 09 07

Accueil de Loisirs de Monbalen
tél : 05 53 48 90 40

Accueil de Loisirs de Fongrave
tél : 05 53 71 78 99

Environnement →
Animateurs de tri
tél : 05 53 41 01 77

Déchetterie du Rooy - Villeneuve-sur-Lot
N° vert : 0 800 307 370

Déchetterie de Campagnac - Le Lédat
N° vert : 0 800 035 030

Déchetterie de Rabié- Ste Livrade sur Lot
tél : 05 53 01 02 04

Déchetterie de Laroque Timbaut
tél : 05 53 66 90 94 / 05 53 47 73 03

Transport →
Tidéo à la Demande
Réseau Interval
tél : 0 810 10 02 60 (prix d'un appel local)



www.grand-villeneuvois.fr